

# POUR Y VOIR CLAIR

## Eric Pasquier se prépare à succéder à son père à la Présidence du groupe !



Evoquée pour la première fois dans une instance officielle, le CSE de SSG du mois d'août, la succession de Pierre Pasquier à la présidence du Conseil d'Administration de SSG ne fait plus mystère.

C'est bien son fils Eric qui se prépare à reprendre le flambeau.

Dans cette optique, Eric Pasquier vient de quitter la direction générale de SBS pour se concentrer pleinement sur les aspects stratégiques du groupe en collaboration avec Pierre Pasquier, actuel Président.

### A quelle échéance ?

Aucune information précise sur la date de ce changement de présidence.

Les statuts de l'entreprise fixent une limite d'âge à 89 ans pour exercer la présidence, ce qui laisse à Pierre Pasquier trois ans pour l'organiser au mieux.

Par ailleurs, Eric Pasquier est déjà vice-président du conseil d'administration; on s'oriente donc vers une transition préparée, et en douceur.



### Une stabilité assurée !



Si on ajoute à cette perspective le fait que les familles Pasquier et Odin, qui contrôlent le capital de Sopra GMT (holding familiale contrôlant elle-même le groupe), ont réaffirmé leur intention de maintenir leurs participations, la stabilité du groupe semble assurée par ce continuum familial.

### Structure du capital du groupe :



20 547 701 actions cotées  
26 661 958 droits de vote théorique

[% en actions]  
[% en droits de vote]



## Passage au télétravail régulier, pensez à faire votre demande !!!!

Les mesures de télétravail exceptionnel liées à la pandémie arrivent à échéance le 30 septembre. (dernière information connue à ce jour).

Ensuite ce sont les clauses de l'accord de télétravail qui devraient s'appliquer : jusqu'à deux jours de télétravail **sur demande du salarié et accord de la hiérarchie**.

**Attention, pensez à faire au plus vite votre demande à votre directeur d'agence, pour l'instant par mail, en précisant les jours de télétravail souhaités.**

## Et pendant ce temps-là ...

### Traid-Union regrette que :

- ⚡ Suite aux augmentations de début d'année 2021 qui se sont transformés pour beaucoup en **non-augmentation générale**, la **Direction soit revenue sur ses engagements** de suivi pour les augmentations de juillet ;
- ⚡ La Direction ait pris la décision de pratiquer des **augmentations généralisées** au travers de stock-options pour ses **fameux top managers** dont nous ne connaissons ni les qualités ni les raisons des choix ; pratiquant, *de facto*, **le fait du prince**.



Hasard des calendriers, le Conseil d'Etat vient de statuer sur le fait que les LTI et autres packages managériaux étaient des salaires et devaient être imposés comme tels.

Aussi, **Traid-Union regrette** :

- ⚡ Les **nombreuses contradictions** de la Direction en matière salariale
- ⚡ Que le pragmatisme tant prôné par cette même Direction ne se transforme en **absence de vision(s) et d'ambition(s)**.

Le **caractère automatique des règles** lorsqu'elles sont **défavorables aux salariés**, l'**absence d'engagement dans la durée, le fait du prince** ; voilà les contradictions que **nous refusons** et que **nous considérons** comme néfastes pour l'entreprise.

*Au-delà de faire valoir vos droits, **Traid-Union restera à vos côtés pour faire valoir votre travail.***

## Couverture santé : le déficit cumulé atteint 2,5 M€ !



Après la négociation sur les rémunérations et les frais de déplacement, s'ouvrent actuellement les négociations sur la couverture Santé et Prévoyance.

Malgré les **efforts de chacun**, notre **régime est déficitaire** depuis plusieurs années et les risques sont grands de voir nos cotisations augmenter ou nos couvertures diminuer afin de rééquilibrer les comptes.

**Vos négociateurs Traid-Union** ont à cœur de proposer **d'autres solutions visant à maintenir et nos droits, et l'équilibre financier.**

## Pénurie de composants électroniques ...

### L'entreprise n'est pas épargnée !



Vous le savez sans doute, le monde est confronté à une très importante pénurie de composants électroniques, effet inattendu de la crise sanitaire.

Au printemps 2020, les mesures de confinement ont fait exploser la demande de matériels informatiques pour mettre les salariés au télétravail ou se divertir à la maison. Plus de 300 millions de PC ont, par exemple, été vendus en 2020.

Ajouter à cela l'explosion de la demande dans les autres domaines, tel que l'automobile ou les objets connectés, les fabricants ne peuvent plus suivre ...

### Conséquences pour Sopra Steria :

Face à d'énormes retards de livraison, l'entreprise ne peut plus respecter sa politique d'équipement et met en œuvre tous les moyens pour palier à cette pénurie avec un leitmotiv : chaque salarié doit bénéficier de l'équipement nécessaire et suffisant pour pouvoir mener à bien sa mission.

Les délais de renouvellement de matériel sont donc allongés et d'anciens matériels sont réhabilités pour être remis en circulation.



### Défaut de communication

Traid-Union a demandé à ce qu'une communication soit faite à l'ensemble des salariés pour expliquer cette situation subie et ses conséquences afin que nos collègues de la DSI ne soient pas seuls en première ligne pour gérer les impatiences et les mécontentements qu'elle provoque.

## Grossesse et télétravail : plus de jours dès le 3ème mois

Dans le nouvel accord sur l'égalité professionnelle femmes-hommes, que Traid-Union est le seul syndicat à avoir signé (\*), une clause prévoit que, dès le 3<sup>ème</sup> mois de grossesse, une salariée peut demander à bénéficier d'un télétravail étendu, au-delà des 2 jours prévus par l'accord sur le télétravail.

NE PAS  
OUBLIER !

### A utiliser sans modération !

(\*). Avec sa représentativité de plus de 55%, Traid-Union peut signer seul les accords d'entreprise dès lors qu'ils présentent suffisamment d'avancées pour les salariés.

**Traid-Union vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée.**